



Rhône-Alpes, Savoie
Aix-les-Bains
Centre historique
rue George Ier

Fontaine de Saint-Paul, puis fontaine de la source d'alun, dite Puits d'enfer

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73001200
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : fontaine
Appellation : Fontaine de Saint-Paul, Source d'alun, Puits d'Enfer

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1728, 241 ; 1879, D ; 2004, CD, 31

Historique

Cette source, captée dès l'époque romaine, n'avait fait l'objet, jusqu'au XVII^e siècle, que d'aménagements sommaires. En 1623, J.-B. Cabias décrivait un petit bassin abrité par un simple bâtiment carré. L'ensemble a été réaménagé en 1677-1678. Les travaux, dirigés par l'ingénieur Cuénot, furent réalisés par un maçon de la Val-Saisia, Pierre Minoya ; il construisit un édicule voûté abrité par un toit d'ardoises, sous lequel la source se déversait dans un bassin semi-circulaire bordé de deux banquettes de pierre et séparé de la rue par un parapet. Au début du XIX^e siècle, ces aménagements reliés aux anciens bains des chevaux constituaient une cinquième division des thermes, connues sous le nom de thermes Berthollet. Jusqu'en 1855, on captait l'eau d'alun à la sortie des griffons, à l'arrière de l'établissement. C'est sous la direction de Pellegrini et de l'ingénieur François que fut creusée la grande galerie de 80 mètres de long, reliant les grottes des sources à l'établissement thermal ; le volume d'eau thermale captée en fut sérieusement augmenté. Le bassin d'origine a été supprimé avant la fin du XIX^e siècle, mais la fontaine a subsisté jusqu'à l'extension des thermes par Pétriaux, en 1934. Depuis les années 1990, les forages profonds effectués à Chevalley et dans le parc des thermes ont remplacé ce trajet traditionnel des sources.

Période(s) principale(s) : Antiquité, 17^e siècle, 2^e quart 19^e siècle
Dates : 1677 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Cuénot (ingénieur, attribution par source)

Description

Fontaine couverte, sous une voûte en plein cintre en tuf. L'eau se déverse dans deux petits bassins circulaires par l'intermédiaire de deux mascarons en pierre inscrits sous des niches en plein cintre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; tuf
Matériau(x) de couverture : ardoise
Couvrements : voûte en berceau plein-cintre

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : mascaron

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. SA 5842. Verbal du seigneur conseiller et maistre auditeur Capre pour la visite des réparations à faire aux bains d'Aix suivant les ordres de M.R., 30 juillet 1677.**
AD Savoie. SA 5842. Verbal du seigneur conseiller et maistre auditeur Capre pour la visite des réparations à faire aux bains d'Aix suivant les ordres de M.R., 30 juillet 1677.
- **AD Savoie. SA 5843. Verbal du seigneur conseiller maistre auditeur Capre pour le prixfait des réparations des bains d'Aix donné en l'assistance du sieur conseiller d'état et avocat patrimonial Bertrand de Villarronnet, 20 mars 1677.**
AD Savoie. SA 5843. Verbal du seigneur conseiller maistre auditeur Capre pour le prixfait des réparations des bains d'Aix donné en l'assistance du sieur conseiller d'état et avocat patrimonial Bertrand de Villarronnet, 20 mars 1677.
- **AD Savoie. SA 5844. Verbal du seigneur conseiller maistre auditeur Capre pour la visite des réparations des bains d'Aix avec l'ingénieur Cuenot, 5 juin 1678.**
AD Savoie. SA 5844. Verbal du seigneur conseiller maistre auditeur Capre pour la visite des réparations des bains d'Aix avec l'ingénieur Cuenot, 5 juin 1678.
- **AD Savoie. SA 5845. Verbal du seigneur conseiller maistre et auditeur Capre pour la visite et le règlement des réparations des bains d'Aix, 19 août 1678.**
AD Savoie. SA 5845. Verbal du seigneur conseiller maistre et auditeur Capre pour la visite et le règlement des réparations des bains d'Aix, 19 août 1678.

Documents figurés

- **[Détail du cartouche du Theatrum Sabaudiae] / [G.T. Borgonio]. Amsterdam : Jean Blaeu, 1674. 1 est. : gravure ; 55 x 65 cm. (AC Aix-les-Bains : C 38)**
Cartouche du Theatrum Sabaudiae
- **Perspective, plan et coupes des souterrains dits de St Paul au dessus d'Aix, passage d'eau thermique. Dessiné sous la direction du Dr Despigne fils / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est. : lithogr. ; 24 x 38 cm (AC Aix-les-Bains : 15Fi 131)**
Perspective, plan et coupes des souterrains dits de St Paul au dessus d'Aix, passage d'eau thermique.
- **Galerie de captage de la source Saint Paul / Anonyme. [S. l.] : [S. n.], [1855]. 1 est. : gravure ; 6,5 x 6,5 cm. dans : Indicateur médical et topographique d'Aix-les-Bains / Despigne, Constant, p. 58**
Galerie de captage de la source Saint Paul / Anonyme. [S. l.] : [S. n.], [1855]. 1 est. : gravure ; 6,5 x 6,5 cm.
- **Stabilimento termale d'Aix. Visita delle grotte e delle sorgenti termali. [Affichette en italien pour la visite des grottes des sources]. Aix-les-Bains, [1855]. 1 est. : lithogr. ; 26 x 19 cm. (AC Aix-les-Bains : 15 Fi 1429)**
Stabilimento termale d'Aix. Visita delle grotte e delle sorgenti termali. [Affichette en italien pour la visite des grottes des sources]. Aix-les-Bains, [1855]. 1 est. : lithogr. ; 26 x 19 cm.
- **834 - Aix-les-Bains. Etage des bains. Ancienne fontaine, eau froide et eau thermique / Pittier.**

834 - Aix-les-Bains. Etage des bains. Ancienne fontaine, eau froide et eau thermale / Pittier. Annecy : Pittier, [début XXe siècle]. 1 carte postale ; 9 x 13 cm. (La Savoie Pittoresque) ; (AC Aix-les-Bains : cp 33/39)

Bibliographie

- **BONJEAN, Joseph. Analyse chimique des eaux minérales d'Aix-en-Savoie. Chambéry : 1838. 287 p. :**
BONJEAN, Joseph. *Analyse chimique des eaux minérales d'Aix-en-Savoie*. Chambéry : 1838. 287 p. : ill. ; 21 cm (AC Aix-les-Bains. A 688)
- **BLANC, Léon. Rapport sur les eaux thermales d'Aix en Savoie pendant l'été 1855. Paris : Firmin**
BLANC, Léon. *Rapport sur les eaux thermales d'Aix en Savoie pendant l'été 1855*. Paris : Firmin Didot, 1856. 56 p. ; 23 cm.
p. 8
- **CABIAS, Jean-Baptiste de. Les vertus merveilleuses des bains d'Aix-les-Bains, en Savoie. Annecy :**
CABIAS, Jean-Baptiste de. *Les vertus merveilleuses des bains d'Aix-les-Bains, en Savoie*. Annecy : Humbert Fontaine, 1702, dernière éd. revue et corrigée. 157-8 p. ; 14 cm.
p. 24
- **FANTONI, Johannis. Opuscula medica et physiologica [par] Johannis Fantoni medici regii et in**
FANTONI, Johannis. *Opuscula medica et physiologica [par] Johannis Fantoni medici regii et in Taurinensi Academia professoris emeriti*. Genève : Sumptibus Pellissari et Soc., 1738. 322 p. ; 22 cm (AC Aix-les-Bains : LDA 8)
p. 213-260
- **FRIEH-GIRAUD, Geneviève. Les thermes nationaux d'Aix-les-Bains. Le Fil de l'eau. Barberaz : FIGEP,**
FRIEH-GIRAUD, Geneviève. *Les thermes nationaux d'Aix-les-Bains. Le Fil de l'eau*. Barberaz : FIGEP, 2005. 259 p. : ill. ; 28 cm.
p. 24, 89
- **PAGOTTO, Nicole. Le thermalisme à Aix-les-Bains-les-Bains au XIXe siècle. 1783-1914. Chambéry :**
PAGOTTO, Nicole. *Le thermalisme à Aix-les-Bains-les-Bains au XIXe siècle. 1783-1914*. Chambéry : Institut d'Etudes savoisiennes. Centre universitaire de Savoie ; Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1975. 118 p. multigr. : ill. ; 29 cm [Institut d'études savoisiennes n° 2, 1975]
p. 1-10, 14-22

Annexe 1

ANNEXE 1

Verbal du seigneur, conseiller, maistre et auditeur Capre pour la visite et régleme[n]t des réparations des bains d'Aix, 29 août 1678. (AD Savoie : SA 5845)

Nous, François Capré, conseiller de S.A.R., maistre auditeur en sa souverainne chambre des comptes de Savoye et seigneur de Bonport, à tous qu'il appartiendra savoir faisons ; qu'ayant plu à la dite chambre de nous commettre verbalement, le samedi treizième du présent mois pour aller à la ville d'Aix visiter le travail des réparations des bains, sur l'avis de l'ingénieur Cuenot qui nous avait dressé sur ce [...], et pour ordonner ce qu'il reste à faire aux parties du contrat des entrepreneurs ; nous sommes parti de la présente ville pour effectuer ce que dessus le mercredi dix septième du dit mois sur le matin suivi d'un homme monté à cheval et ayant pris logis audit Aix chez l'hoste Champagne. Nous nous sommes transportez en premier lieu avec ledit ingénieur Cuenot, au bain de souffre que nous avons trouvé réparé suivant le contrat de prixfait et en conformité des ordres par nous donnés ci devant aux dits entrepreneurs touchant les autres choses faites aux parties dudit contrat : et comme il ne reste audit bain qu'a y adjouster aux parties du prixfait quatre barraux soit montants de fer aux gardefois des deux galeries, et à voir si l'on peut faire un soupirail au milieu de la grotte pour diminuer les vapeurs d'exhalaisons des eaux de souffre selon l'avis des dits médecins et chirurgiens. Nous avons considéré en l'assistance dudit ingénieur Cuenot si l'estoit plus expédiant d'entreprendre à faire le dit soupirail eu égard à l'épaisseur du rocher, ou de rehausser l'arcade du bain, en prenant encore l'avis pour ce faire de maistre Pierre Minoya, masson et prifacteur fort expert en son art. Lesquels Cuenot et Minoya nous ont

représenté que ladite arcade ne se peut hausser en dedans que d'un pied eu égard au rocher qui contrevente ladite voute et au danger qu'il y aurait de le rompre pour n'ébranler pas le reste qui ne semble pas si ferme ; et qui est entrouvert et que ainsy l'on ne donnerait pas grand air de plus dans le bain susdit.

Quand au soupirail, qu'en le faisant perser on y pourrait pas donner grand air, et qu'en le fesant bien grand il y aurait aussi à craindre que l'on ne fit ébranler les rochers de la mesme voute, notamment du costé droit dudit bain : et qu'ils estimoient plus à propos de faire perser du costé gauche dans le coing de ladite voute à un endroit qui est déjà entrecoupé en façon de soupirail ; puique cela estoit plus facile ; plus scure, et de moindre persé et moins chargé de terre au dessus.

Et c'est à quoy ledit ingenieur Cuenot s'est chargé de prendre garde de le faire sonder et de le faire executer au plutot, encore que la chose soit plus commode comme l'on a projeté.

De là nous sommes allés avec qui dessus au bain d'Alun, où nous avons (trouvé] l'arc de pierre de roc construit à forme de devis et contrat, les banquettes posées et non garnies, l'arcade de tuf posée au dessus des deux sources et des pierres du passage prêtes à poser. Comme aussi deux grandes pierres de roc de la longueur du bain, entaillées et réservées pour recevoir les eaux des sources, les séparer en deux et les faire [...] par deux mascarons pour prendre commodément des deux costés des dites banquettes ; lesquels deux mascarons nous avons [vu] taillez [en] pierre de roc en deux testes ; et les avons fait présenter en oeuvre sur les dites deux grandes pierres bien cramponnez par derriere, et qui feront assurément un bon effet étant mis en oeuvre.

Cependant comme pour la conservation des bains, pour l'embellissement et commodité, on a jugé à propos de faire une voute au dessus dudit bain et de la couvrir en agrandissant le couvert d'ardoise ordonné pour le couvert susdit, nous avons suivant l'avis dudit ingénieur Cuenot et pour un plus grand effet dudit travail et commodité chargé ledit prifacteur minoia de construire au plus tôt la dite voûte avec du tuf, en conformité de ce que nous en avons participé cy devant à la chambre, pour estre ladite besogne et couvert payée [ad.te] d'exposez au susdit Mre prifacteur.

Et pour ce que la Veuve Bignonnet qui a sa maison tous joignant au bain du costé de bise ; et qu'elle a permis qu'on luy ait bouché une porte dans la face dudit bain du costé de bise et que le couvert de l'arc et voûte dudit bain luy bouche la moitié d'une fenestre de sa maison, nous a requis de luy permettre sous le bon plaisir de nos seigneurs de la chambre de se pouvoir servir du vide soit dessus de ladite voute à faire sur ledit bain pour avoir en propriété les murailles du levant et de bise où doit reposer ladite voûte ; nous luy avons accordé la demande sous le bon plaisir de la chambre et d'en charger notre présent verbal pourvu que ce soit sans causé aucun dommage au couvert ni à ladite voûte, et qu'elle ferait à ses fraix le rehaussement nécessaire à sa muraille du costé du levant.

Cefait nous avons remontré auxdits préfateurs qu'ils avaient tort d'avoir prêté leur travail à si longs jours après le terme de leur contrat, et d'avoir pris d'autres travaux à faire au lieu d'Aix-les-Bains dans le temps qu'ils estaient obliger de servir son S.A.R. selon leur contrat. Qu'on a pas manqué de leur fournir de l'argent pour leur travail et même qu'on ne leur restait plus (devoir) que deux cent cinquante florins de leur prixfait sans y comprendre pourtant les choses qu'ils ont faites au par[...] d'iceluy, et que pourtant il fallait finir le tout au plus tôt, pour faire recevoir leur besogne avant les grandes foires : dequoy [bons] nous avons chargé [de plus fois] le sir Cuenot ; et le lendemain dix huitième suivant après tous ce que dessus nous sommes party dudit lieu pour nous en revenir en la présente Ville où nous sommes arrivés du mesme jour, ayant vaqué pour ce deux jours, en foy de quoy nous avons dressé de nostre main le présent verbal et iceluy signé et scellé à Chambéry ce dix neufviesme d'aoust mil six cens septente huit.

Capré

Annexe 2

ANNEXE 2

Les Thermes Berthollet. (BONJEAN Joseph, p. 25-26)

Ces thermes sont exclusivement alimentés par la source d'Alun, et forment une cinquième division à l'établissement des Bains. Ils se composent de trois parties distinctes, savoir : 1° d'un vaste cabinet voûté construit en 1678, destiné aux douches locales et aux étuves gratuites ; 2° d'un appartement divisé en plusieurs loges ou cabinets secondaires situés au-dessus de la pièce précédente et spécialement destinés aux douches locales de vapeurs ; 3° d'un grand bassin nommé Bain-Royal, où la jeunesse d'Aix se baignait publiquement autrefois et s'exerçait à la natation. Aujourd'hui, ce bassin est divisé en plusieurs compartiments, dont un sert à doucher et à baigner les chevaux, tandis que les autres sont employés aux bains des pauvres et à ceux de l'hôpital.

Annexe 3

ANNEXE 3

Creusement de la galerie de la source. (BLANC Léon, p. 8)

M. François résolut d'aller les chercher (Les eaux d'alun) à leur point d'émergence. Le succès a dépassé ses espérances. Dans ce but, il a fait ouvrir une galerie au-dessus de l'établissement dans la direction des sources, bien qu'il fallût agir

constamment dans le roc. Cette galerie, large de 1 m. 40, sur 1 m. 80 de hauteur, avait à peine 30 mètres de longueur que déjà deux nouvelles sources assez volumineuses étaient découvertes, sans compter de nombreux filets jaillissant sur divers points. Ces sources arrivaient autrefois à l'établissement, comme le prouvent les traces de leurs anciens canaux que l'on rencontre dans la galerie et qui se trouvent obstruées aujourd'hui, soit par les matières qu'elles charriaient, soit par les nouvelles combinaisons chimiques qu'elles ont déposées sur la roche.

En continuant la percée de cette galerie, à 80 mètres de longueur, l'explosion d'une mine fit jaillir un torrent d'eau thermale d'un tel volume que les habitants de la ville craignirent un instant d'être inondés ; un véritable lac établi dans le roc venait de se vider. Dès ce moment, les nouvelles sources découvertes se tarirent, ainsi que les sources Héritier-Fleury-Chabert, pour se confondre dans celle que venait de faire jaillir cette mine, qui se réduisit bientôt à un volume d'une source abondante. Les travaux de la percée se continuant mirent enfin à découvert, à 10 mètres de là, un grand réservoir naturel creusé dans le roc, d'où découlaient toutes les eaux...

Annexe 4

ANNEXE 4

De aquis Gratiensis libellus, 1738. Des eaux Gratiennes, traduction S.G.D.G.[?], XIXe siècle, extraits (FANTONI, *Johannis*, p. 213-260)

Chapitre I : Brève description des sources et des bains.

On y trouve deux sources, différentes entre elles par leur nature et leurs propriétés, distantes d'environ 150 pas : l'une appelée sulfureuse et l'autre aluneuse.

- Les eaux sulfureuses remplissent un vaste bassin, sous une voûte divisée par un mur en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Sur le côté, près de la chute se trouve un réservoir ingénieusement conçu, dans lequel arrivent et se rassemblent les eaux avant de traverser le mur de la voûte, pour arriver dans les bains. Là où les hommes se baignent à l'abri, arrivent de petites fontaines d'eaux chaudes, qui sortent de terre plus loin que l'endroit où nous avons dit que sortent les sources principales. Ceux qui recherchent un remède à leurs maux ont coutume de s'y immerger. De là les eaux se rendent dans un autre bassin découvert et plus grand, où je n'ai jamais vu personne se baigner.

- Les eaux appelées aluneuses coulant tout d'abord dans un réservoir latéral, parcourt ensuite sous une arcade de noble allure et sont reçues par un double motif recourbé, dans un bassin proche et de là dans un bain à ciel ouvert, distant de 20 pas environ. Ce bain est appelé Royal, soit en raison de ses grandes dimensions et de son élégance, soit de ce que, dans l'antiquité, les plus grands de la maison de Savoie venaient s'y baigner. [...]

Les eaux aluneuses elles-mêmes sont conduites par un canal ouvert, d'un premier bassin dans le bain royal. De plus on dit qu'une fosse a existé pour le bain des chevaux dans laquelle l'eau venant du bain royal, était conduite plus loin par un canal souterrain.

Quelques personnes boivent de l'eau aluneuse mais on se sert de ces eaux complètement abandonnées comme nous l'avons dit pour les usages domestiques.

Chapitre XIV : Les bains d'eau sulfureuse ; leur emploi dans les maladies.

Nous avons dit au commencement de ce livre, que les hommes et les femmes se baignent dans le bassin partagé en deux parties par un mur. Auparavant, dit Cabias, dans son livre V, les malades après s'être purgés, boivent pendant trois jours de l'eau pure ou additionnée de sel commun ; ensuite ils se baignent pendant quinze, vingt et même plus de jours. Le Dr Dubois disait, il est vrai, que de son temps beaucoup y mettaient moins de temps.

Les malades restent dans l'eau pendant une demi-heure environ, la plupart ne pourraient y séjourner plus longtemps sans en être gravement incommodés. Au sortir du bain ils sont emportés dans une chaise couverte dans les maisons voisines où, mis au lit, ils provoquent la transpiration par l'absorption abondante de cette eau chaude qu'on appelle aluneuse [...] il est permis aux malades faibles de l'estomac ou atteints de langueur et de maladie du cœur, de prendre avant d'entrer dans le bain, soit un peu de nourriture liquide, soit une bouchée de pain, trempée d'un vin généreux [...] il est rare de rester dans le bain plus de quatre heures ; les gens valides ont plutôt coutume de se baigner matin et soir, mais il est hors de question de rester la plus grande partie de la journée dans le bain quand on a atteint la durée maximum.

Chapitre XV : De l'usage de la douche sulfureuse, les sédiments utiles.

Par des tubes adaptés à la chute des eaux et dont la dimension varie avec la nature des parties atteintes, les malades reçoivent la douche. Traitement qui en raison de son activité doit être appliqué graduellement et avec prudence pour éviter qu'il n'en résulte de graves inconvénients. [...]

C'est en vain que vous chercheriez une utilité quelconque dans le limon dont nous avons dit dans notre chapitre II que le dépôt qu'il laisse a peu de propriété et d'emploi. Parfois on l'applique sur les membres enflés et endoloris, il les soulage un peu, soit qu'il calme la douleur ou qu'il diminue l'enflure, mais l'espoir d'une guérison complète par un tel traitement serait absolument vain.

Chapitre XVI : Des qualités qu'on rencontre dans la seconde source appelée aluneuse, elle est parfois imprégnée de vapeur de soufre.

Par un double motif recourbé, ainsi que nous l'avons dit au chapitre Ier, s'échappent abondantes, les eaux que des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, on appelle : aluneuses.

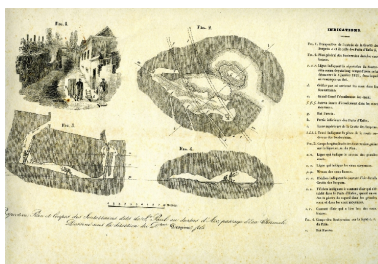
Chapitre XX : De l'usage de cette eau en bains.

Le premier bassin sous la voûte dans lequel les eaux se précipitent très chaudes est impropre pour le bain, bien que, parfois, des hommes robustes ne craignent pas d'y plonger. Toutefois les anciens disent que le bain royal était jadis couramment fréquenté et que quelques princes de Savoie y venaient se baigner de même Henri IV. [...] Dans l'antiquité d'après ce que m'ont dit les anciens de la ville, les directeurs des bains avaient pris soin d'amener dans ce bain par un canal souterrain, de l'eau froide provenant d'un torrent voisin, de cette façon les eaux chaudes tempérées par cette eau froide devenaient non seulement utilisables mais agréables. Le canal est bouché depuis longtemps et le bain royal est aujourd'hui délaissé, car l'eau de la source aluneuse est transportée à domicile où les malades peuvent se baigner d'une façon plus sûre et plus agréable. Ceux à qui la source sulfureuse trop active ou trop chaude ne convient pas usent pendant deux, parfois trois semaines de ce bain domestique et doux. Toutefois on peut user du même procédé avec l'eau sulfureuse tiédie, et se baigner chez soi comme certain l'ont fait et s'en sont bien trouvés.

Illustrations



Détail du cartouche du
Theatrum Sabaudiae, 1674
Repro. Denys Harreau
IVR84_20167300093NUCB



Plans et coupes
Repro. François Fouger
IVR82_20067300241NUCB



Galerie de captage de la source Saint-Paul.

Galerie de captage
Repro. François Fouger
IVR82_20067300242NUCB



Vue d'ensemble
Repro. François Fouger
IVR82_20087300805NUCB



Affichette pour visite
Repro. François Fouger
IVR82_20117300660NUCB



Captage de la source
Phot. François Fouger
IVR82_20067300418NUCA



Galerie d'accès à la source
Phot. François Fouger
IVR82_20067300417NUCA



Puits d'enfer
Phot. François Fouger
IVR82_20067300419NUCA



Grotte
Phot. François Fouger
IVR82_20067300420NUCA



Vue intérieure
Phot. François Fouger
IVR82_20087300838NUCA



Escalier intérieur
Phot. François Fouger
IVR82_20087300836NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Généralités (IA73001081) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ancien établissement thermal, dit Anciens Thermes nationaux (IA73001191) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains,
Centre historique, place Maurice Mollard , rue Georges Ier

Secteur urbain, Centre historique (IA73001135) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Marie-Reine Jazé-Charvolin, Joël Lagrange, Clémentine Combre

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains



Détail du cartouche du Theatrum Sabaudiae, 1674

Référence du document reproduit :

- [Détail du cartouche du Theatrum Sabaudiae] / [G.T. Borgonio]. Amsterdam : Jean Blaeu, 1674. 1 [Détail du cartouche du Theatrum Sabaudiae] / [G.T. Borgonio]. Amsterdam : Jean Blaeu, 1674. 1 est. : gravure ; 55 x 65 cm. (AC Aix-les-Bains : C 38)

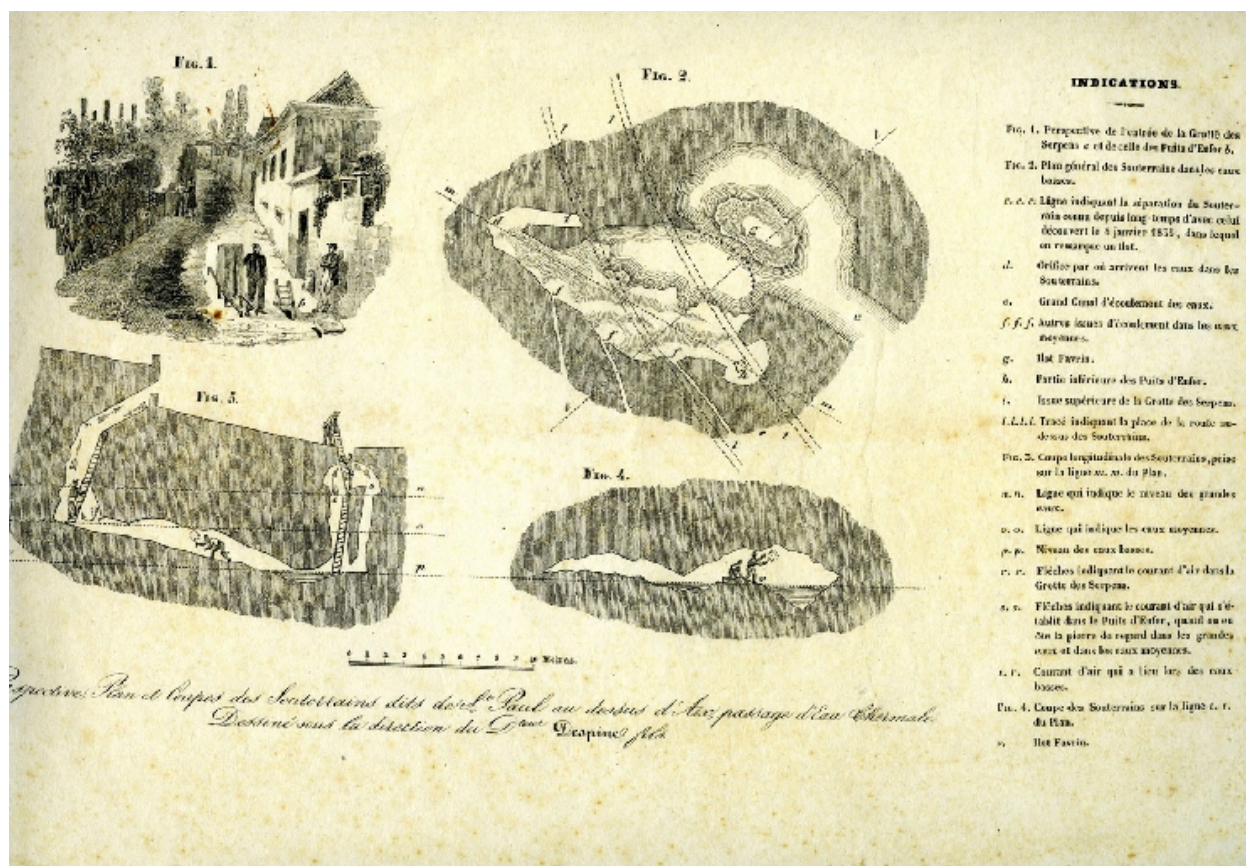
IVR84_20167300093NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Denys Harreau

Date de prise de vue : 2016

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans et coupes

Référence du document reproduit :

- **Perspective, plan et coupes des souterrains dits de St Paul au dessus d'Aix, passage d'eau thermale.**
Perspective, plan et coupes des souterrains dits de St Paul au dessus d'Aix, passage d'eau thermale.
Dessiné sous la direction du Dr Despine fils / anonyme. [S. l.] : [S. n.], [début XIXe siècle]. 1 est. : lithogr. ; 24 x 38 cm (AC Aix-les-Bains : 15Fi 131)

IVR82_20067300241NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de captage de la source Saint-Paul.

Galerie de captage

Référence du document reproduit :

- **Galerie de captage de la source Saint Paul / Anonyme. [S. l.] : [S. n.], [1855]. 1 est. : gravure ;**
Galerie de captage de la source Saint Paul / Anonyme. [S. l.] : [S. n.], [1855]. 1 est. : gravure ; 6,5 x 6,5 cm.
dans : **Indicateur médical et topographique d'Aix-les-Bains / Despina, Constant, p. 58**

IVR82_20067300242NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble

Référence du document reproduit :

- **834 - Aix-les-Bains. Etage des bains. Ancienne fontaine, eau froide et eau thermale / Pittier.**
834 - Aix-les-Bains. Etage des bains. Ancienne fontaine, eau froide et eau thermale / Pittier. Annecy : Pittier, [début XXe siècle]. 1 carte postale ; 9 x 13 cm. (La Savoie Pittoresque) ; (AC Aix-les-Bains : cp 33/39)

IVR82_20087300805NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives privées Entreprise Léon Grosse

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Affichette pour visite

Référence du document reproduit :

- **Stabilimento termale d'Aix. Visita delle grotte e delle sorgenti termali.** [Affichette en italien
Stabilimento termale d'Aix. Visita delle grotte e delle sorgenti termali. [Affichette en italien pour la visite
des grottes des sources]. Aix-les-Bains, [1855]. 1 est. : lithogr. ; 26 x 19 cm. (AC Aix-les-Bains : 15 Fi 1429)

IVR82_20117300660NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger

© Archives municipales d'Aix-les-Bains

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Captage de la source

IVR82_20067300418NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie d'accès à la source

IVR82_20067300417NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Puits d'enfer

IVR82_20067300419NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grotte

IVR82_20067300420NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure

IVR82_20087300838NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier intérieur

IVR82_20087300836NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation